

s o m m a i r e

face aux ruptures économiques et écologiques, quel rôle pour la culture scientifique et technique?	4-5
architectures conjuguées - les maisons des sciences de la vie, de l'environnement et des matériaux	6-21
relier développement urbain et action sociale - l'observatoire social urbain	22-27
le bâtiment administratif est sur les rails	28-35
la fondation bassin minier	36-39



éditorial

La planification de la Terrasse des Hauts Fourneaux touche à sa fin. Dans d'innombrables workshops rassemblant urbanistes, architectes et paysagistes, le projet urbain du quartier autour des vestiges industriels a pris sa forme définitive. Le dernier lot au Nord de la Terrasse se concrétise actuellement. Cinq architectes doivent réaliser ici ensemble un grand complexe immobilier cohérent destiné à la recherche dans les domaines des sciences de la vie, de l'environnement et des matériaux. Les règles de jeux urbanistiques et les premiers résultats de la démarche collective vous sont présentés dans cette édition.

En même temps, les constructions de l'Etat avancent à une cadence régulière. Après le Lycée et la Maison du Savoir, un nouveau chantier a été mis en route au Sud-Est de la Terrasse des Hauts Fourneaux, à proximité de la Rockhal. Le bâtiment administratif qui se compose d'une petite tour sur un socle hébergera l'Administration de l'Environnement, l'Administration de la Gestion de l'Eau, la Commission nationale pour la Protection des Données et le Fonds Belval.

Le développement urbain n'est pas dissociable de la question sociale. La ville ne vit que par ses habitants, connaître la structure sociale et les besoins de sa population est donc essentiel dans la planification urbaine. Face aux mutations que la métropole du Sud connaît depuis quelques années, la Ville d'Esch-sur-Alzette a mis en place l'Observatoire social urbain afin de mieux réagir aux répercussions que ces changements ont au niveau de la population.

Un acteur de longue date, finalement, qui n'a pas perdu sa dynamique est la Fondation Bassin Minier. Cette association créée en 1989 regroupe « les forces vives » de la région Sud et a encore toujours ou plus que jamais du pain sur la planche. Nous nous sommes entretenus avec son président Pierre Gramegna.

Nous vous souhaitons des joyeuses fêtes de fin d'années !

L'équipe du Fonds Belval

Mercredi 20 janvier 2010

Nouvelles dynamiques transfrontalières: manœuvres sur les marges et marges de manœuvre

Luc Gwiazdzinski, géographe, directeur de l'Agence d'Urbanisme Lorraine Nord et de l'Association Transfrontalière du Pôle Européen de Développement

Projet BELVAL, Opération d'Intérêt National (O.I.N.), Groupement européen de coopération territoriale (G.E.C.T.), éco agglomération transfrontalière: au delà des initiatives qui fleurissent actuellement sur la frontière, quelles stratégies imaginer pour les anciennes marges ? Le géographe plaide notamment pour une réflexion qui s'appuie sur une meilleure connaissance du vécu quotidien, des usages et besoins des «peuples de la frontière».



Mercredi 3 février 2010

Teamwork

Nicklas Architectes

Vom Park-Parkhaus des Hôpital Saint Louis in Ettelbrück bis zum Gebäude der Maison des Sciences de l'Environnement-II auf der Hochofenterrasse in Belval stellt das Architekturbüro Nicklas Projekte und Wettbewerbsarbeiten der letzten Jahre vor.



Mercredi 3 mars 2010

Differdange - une ville qui bouge...

Manuel Lopes Costa, architecte de la ville

La Ville de Differdange a lancé une série impressionnante de nouveaux projets urbanistiques absolument indispensables pour affronter les défis de l'avenir. La réalisation de projets comme l'Entrée de Ville, le Plateau du Funiculaire, les Terrasses de la Ville et la Place des Alliés permettront à la ville de Differdange d'évoluer au même rythme que celui de sa population multiculturelle. L'architecte de la ville introduira dans un monde qui définira, d'ici quelques années, la nouvelle image de Differdange.



**Début à 19h00 au Pavillon Skip, 10 rue Henri Koch, Esch/Raemerich
Le Fonds Belval, Tel. 26 840 227 fb@fonds-belval.lu www.fonds-belval.lu**



Journées Hubert Curien DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Colloque

« Face aux ruptures économiques et écologiques, quel rôle pour la Culture scientifique et technique ? »

Troisièmes Journées Hubert Curien à Esch-sur-Alzette 10-12 février 2010

Dans le cadre de la mise en place d'un Centre national de la culture industrielle sur les anciennes friches de Belval au Sud du Grand-Duché de Luxembourg, les Universités de Liège, Luxembourg, Metz, Nancy et Saarbrücken organisent en collaboration avec la Fondation Bassin Minier et le Fonds Belval les troisièmes Journées Hubert Curien. Ce colloque, qui se déroulera du 10 au 12 février 2010 sur le site de Belval, cherche à dresser un état de lieu de la culture scientifique et technique (CST) en temps de rupture économique et écologique et de voir quel rôle les acteurs de la CST peuvent jouer. Le colloque est structuré autour de trois maîtres mots : Mutation, Innovation, Médiation.

Mercredi 10 février 2010

Mutation

14h00 Mutation, crise, rupture : changement de terme et changement de paradigme - Margrit Grabas, professeure d'histoire économique et sociale, Université de la Sarre

14h30 Les mutations industrielles dans le bassin minier lorrain dans l'après-guerre et l'Europe - René Leboutte, professeur d'histoire européenne contemporaine, Université du Luxembourg

15h00 La question énergétique comme catalyseur de changements aux XIX^e et XX^e siècles - Jean Lamesch, Fondation ArcelorMittal, Luxembourg

16h00 L'histoire de la Culture scientifique et technique (CST) en Europe - Philippe Chavot, Anne Masseran, maîtres de conférence en sciences de l'information et de la communication, Université de Strasbourg

16h30 Les différentes approches et concepts de la CST en Europe - Michel Claessens, responsable de la communication à la Commission européenne, DG Recherche

Des crises et des hommes - Robert Halleux, directeur de recherches du F.N.R.S., Université de Liège

Conférence publique à la Bibliothèque Nationale à Luxembourg, début 20h00

Jeudi 11 février 2010

Innovation

9h30 L'automobile entre mutations technologiques et mutations de société -
Jean-Marc Gales, directeur général, Citroën

10h00 Défis interculturels découlant de la globalisation et du changement climatique:
conflits et potentiels d'innovation - Hans-Jürgen Lüsebrink, professeur des sciences
de la culture latine et communication interculturelle

11h00 L'innovation : solution-miracle aux ruptures ?

Table ronde et discussion avec :

- Jean-Yves Ledéaut, député de Meurthe-et-Moselle, premier vice-président de la Région Lorraine
- Christian Wagner, professeur de physique, Université de la Sarre
- Pierre Wolper, vice-recteur à la recherche, Université de Liège

animé par Guy Keckhut, directeur-adjoint, Conservatoire national des arts et métiers
en Lorraine (Cnam)

14h30 Présentation de la Cité des Sciences - Germain Dondelinger, premier conseiller
de gouvernement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pré-
sident du Fonds Belval

15h00 Visite guidée de Belval

17h00 Projection de films historiques sur l'industrie sidérurgique au Kinosch (Kultur-
fabrik)

Vendredi, 12 février 2010

Médiation

9h00 Le projet du Centre national de la culture industrielle et du travail -
Antoinette Lorang, chargée de mission culture et communication, Fonds Belval

9h45 Présentation de projets par des posters

10h30 Face à la rupture économique et écologique, quel rôle pour la Culture scientifi-
que et technique?

Discussion avec le public et table ronde avec

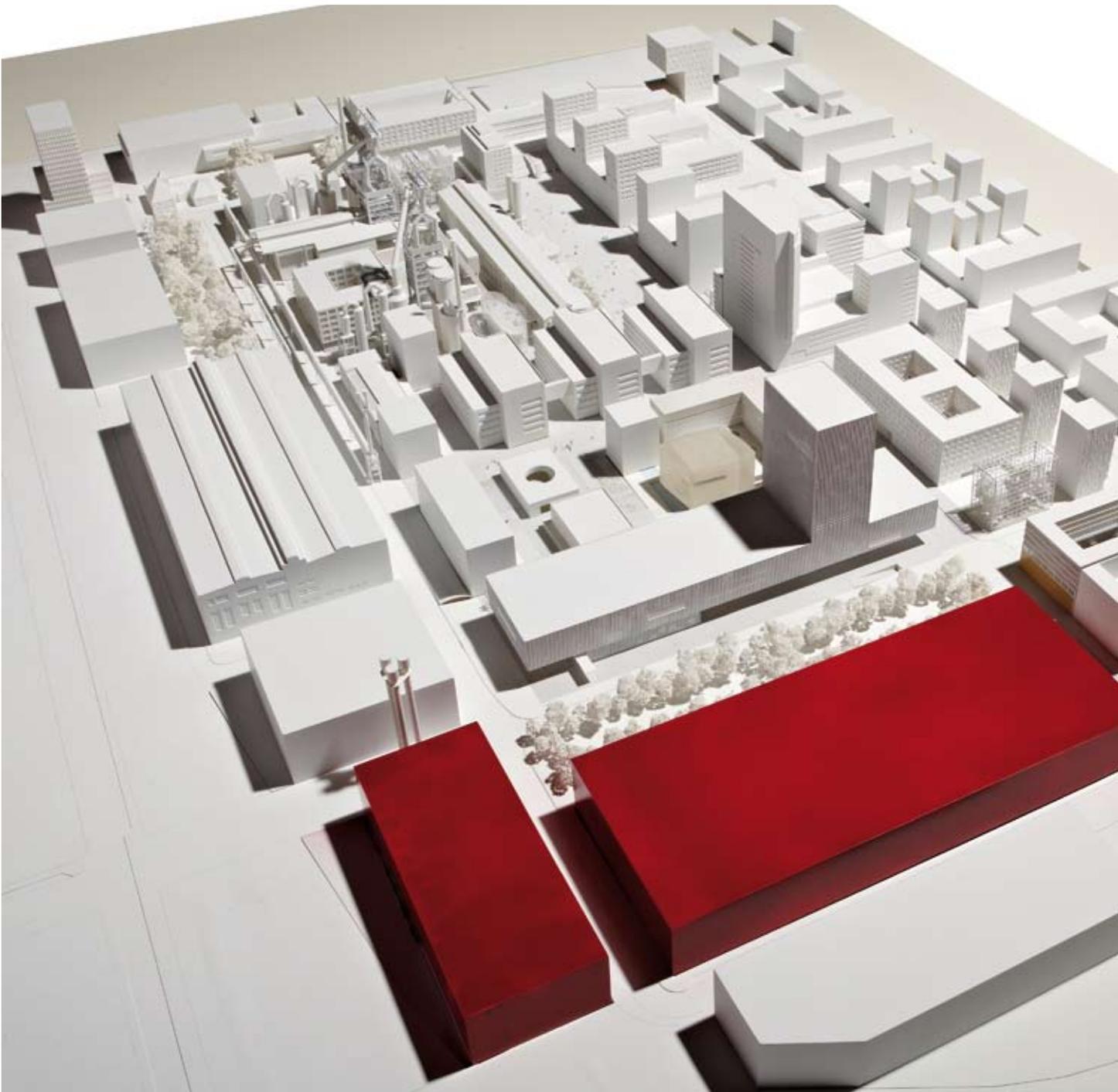
- Serge Chambaud, directeur du Musée des arts et métiers, directeur de la culture scientifique et technique, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)
- Rolf Pelster, professeur de physique, Université de la Sarre
- Vladimir de Semir, professeur de journalisme scientifique, Université Pompeu Fabra, Barcelone
- Martine Vanherck, Université de Liège

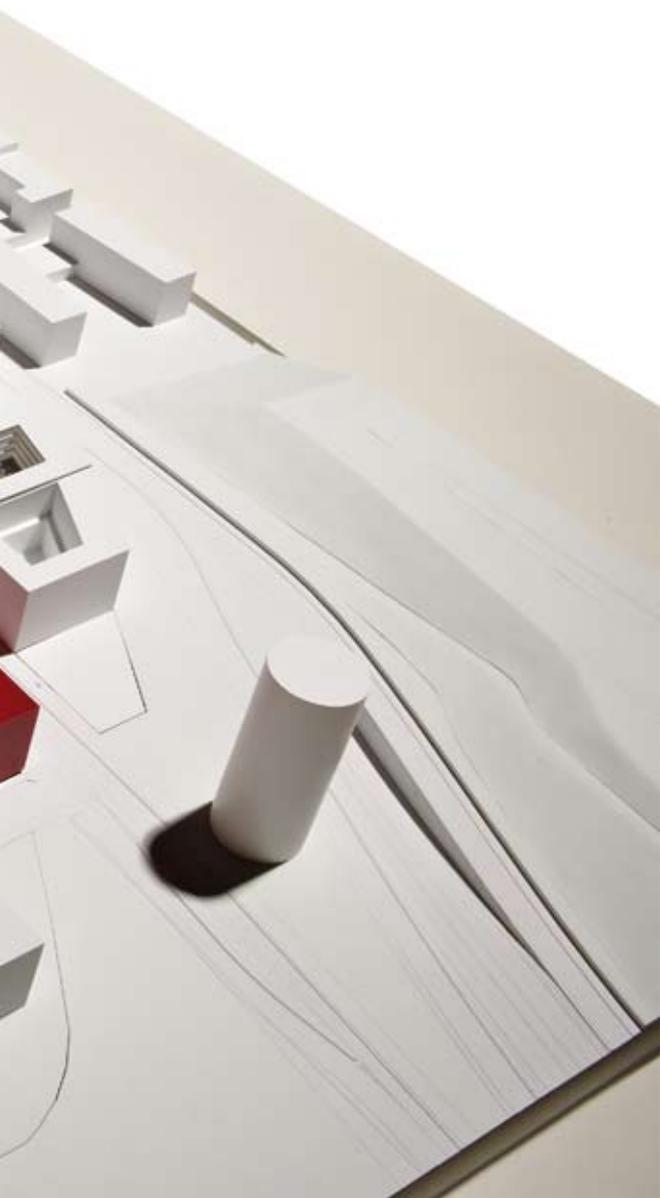
12h00 Mots de clôture par Pierre Gramegna, président de la Fondation Bassin Minier

Informations, inscription (obligatoire) : www.jhc2010.eu

Architectures conjuguées

les maisons des sciences de la vie,
de l'environnement et des matériaux





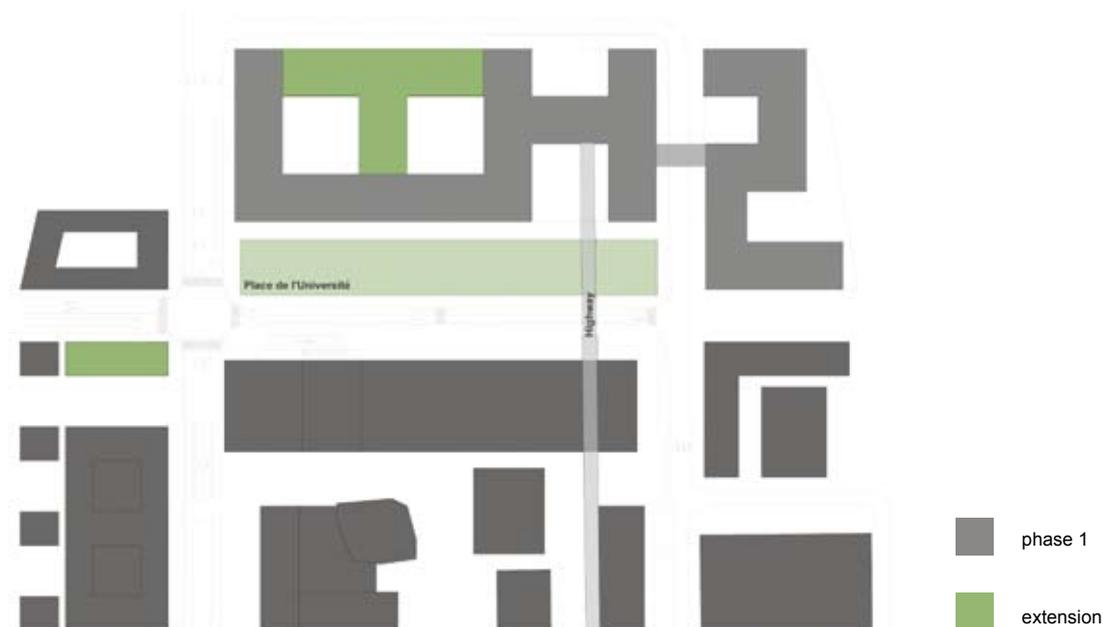
Cinq architectes doivent réaliser ensemble un grand complexe immobilier cohérent destiné à la recherche dans les domaines des sciences de la vie, de l'environnement et des matériaux. Le projet devra dès le départ intégrer la notion de flexibilité des structures et des aménagements pour pouvoir répondre à une évolution plus que certaine des activités des Centres de Recherche Publics et de l'Université du Luxembourg.

Pour s'intégrer dans le contexte urbain de la Cité des Sciences, les architectures doivent être multiples, différentes, additionnées tout en restant coordonnées et compatibles. Elles doivent répondre aux mêmes critères techniques et fonctionnels.

Cela exige une parfaite coordination des concepts tout en laissant les latitudes nécessaires à l'expression architecturale individuelle pour créer une ville qui se caractérise par la polyphonie de son architecture.

Maquette de la Terrasse des Hauts Fourneaux avec l'emplacement prévu pour les Maisons des Sciences de la Vie, de l'Environnement et des Matériaux

Un nouveau morceau de ville



Typologie développée pour le complexe urbanistique

Le concours ouvert sur esquisse, qui a été lancé à la fin de l'année 2008, a permis de sélectionner des architectes pour la réalisation du complexe immobilier des Maisons des Sciences de la Vie, de l'Environnement et des Matériaux qui sera situé en face de la Maison du Savoir. Le bâtiment central de l'Université avec sa tour de plus de 80 m posée sur une barre de 140 m de long, et la place de l'Université, espace de quelques 200 m, constituent le contexte du nouveau complexe à construire. L'endroit se caractérise par son gigantisme, héritage du passé industriel du lieu, qu'il s'agit de rompre pour le ramener à l'échelle de l'homme et de la ville traditionnelle.

Les exigences fonctionnelles ne favorisant guère cette approche, l'architecture devra donc opérer cette mutation. A terme

le programme de construction envisage la réalisation de plus de 80 000 m² pour la recherche dans les différents domaines concernés. La recherche pluridisciplinaire, les synergies potentielles et les coopérations nécessaires exigent la proximité des équipes de chercheurs de toutes les disciplines scientifiques engagées dans les nombreux projets de recherche. Ceci plaide en faveur d'un immeuble unique, une grande usine de la recherche, contraire aux visées urbaines du projet de la Cité des Sciences. Il faudra donc ménager la chèvre et le chou.

La stratégie retenue pour la conception de l'immeuble a été le fractionnement du projet en plusieurs unités conjuguées qui composent un complexe cohérent et opérationnel pouvant tout aussi bien former un seul ensemble fonctionnel ou

bien plusieurs ensembles indépendants et autonomes. Cinq unités de quelques 15.000 m² seront réalisées par les cinq architectes sélectionnés. La diversification architecturale sera donc obtenue par la juxtaposition et la cohabitation de cinq langages architecturaux différents et permettra de ramener l'ampleur des constructions à une échelle diversifiée et humaine.

L'agencement du complexe et les architectures qui le composent devront, malgré les aspects de diversité et de mixité, être équilibrés et harmonisés dans une cohérence de forme, d'échelle, de couleurs et de matériaux.

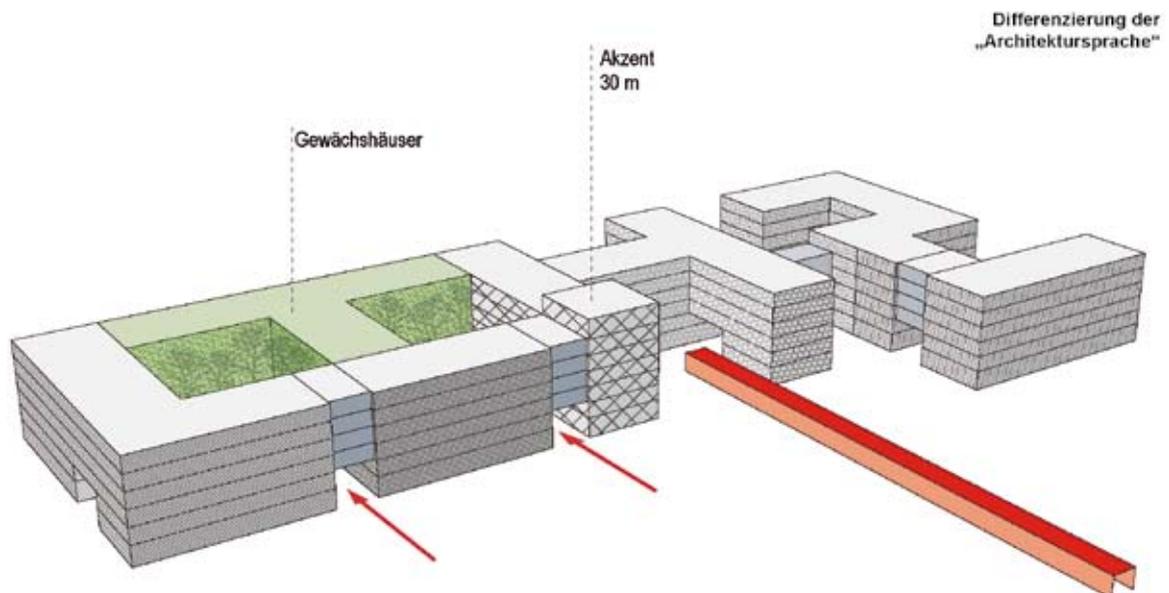
Pour réussir dans ce challenge, il fallait réunir les cinq architectes autour d'une table, fixer les lieux communs et déterminer les latitudes qui leur permettraient de s'exprimer individuellement. La toute première démarche consistait en l'élaboration d'un concept général qui tient compte des options formulées par le jury du concours d'architectes ainsi que des

suggestions des futurs utilisateurs. Le plan d'aménagement approuvé par les autorités compétentes servait de base réglementaire.

Un des grands principes du concept urbain de la Cité des Sciences est la perméabilité et l'accessibilité au public des espaces de la ville au détriment des lieux privés. Ce principe intègre l'idée de la continuité des lieux mélangeant lieu public et lieu privé en un grand espace accessible pour tout un chacun et limitant le privatif au strict minimum nécessaire.

Ainsi, les cheminements à travers les cours du nouveau complexe immobilier des Maisons des Sciences de la Vie, de l'Environnement et des Matériaux sont agencés de manière à favoriser, à l'image d'une ville traditionnelle, des espaces animés où la rencontre, la communication et l'échange social se font de manière informelle. On peut distinguer deux types de cheminements, la circulation piétonne locale à courte distance, par exemple d'un bâtiment à l'autre, et la cir-

Harmonie et diversité architecturale, fractionnement du complexe en plusieurs unités conjuguées





Types d'espaces publics: passages, cours intérieures, cours ouvertes

- | | | | |
|--|--|---|---|
|  | structure bâtie |  | passerelle surplombant la voie |
|  | surfaces en réserves pour phase 2 / espace vert |  | définition de l'espace |
|  | passage ouvert / percement de la structure bâtie aux niveaux rez et +1 |  | cour introvertie, cernée sur quatre côtés |
| | |  | cour ouverte sur un côté |

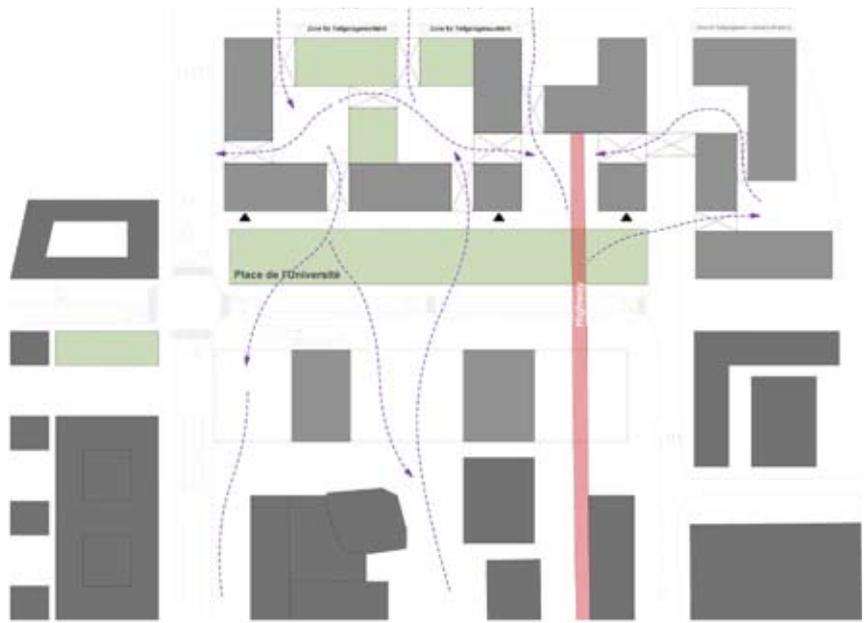
culacion piétonne à l'échelle du site dont fera partie l'axe piétonne du highway.

Le highway dans sa fonction future mettra en relation les différents immeubles de la Cité des Sciences sur toute sa longueur de plus de cinq cent mètres. L'ancienne voie de desserte des hauts fourneaux sera réinterprétée dans le nouveau contexte pour assurer une fonction utile. Le highway reliera ainsi un grand parking situé au Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux à la place de la Rockhal située au Sud. Il prend son départ dans une des cours du nouveau complexe immobilier qui s'ouvrira sur la place de l'Université.

Tous les lieux extérieurs aménagés sont des lieux publics et les surfaces situées au rez-de-chaussée des bâtiments universitaires sont essentiellement réservées aux fonctions en relation avec le public, notamment les structures d'accueil, les halls d'accès, les services et les commerces. La mixité des fonctions

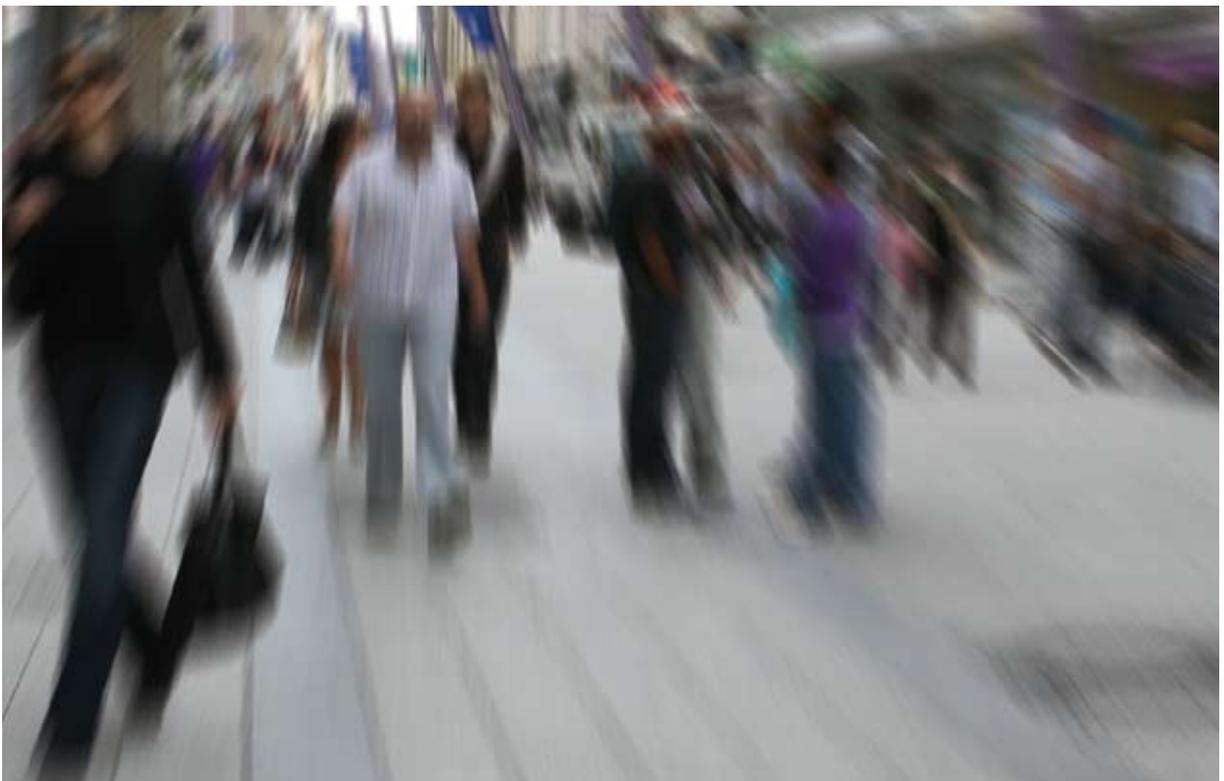
est un autre principe fondateur de l'urbanisme de la Cité des Sciences. Les différentes fonctions publiques et privées doivent être réparties de manière à créer une interaction et une réactivité avec l'espace public, avec la ville, pour promouvoir ce dynamisme indispensable à l'activité urbaine.

Pour favoriser cette interaction, ce même principe est appliqué aux Maisons des Sciences de la Vie, de l'Environnement et des Matériaux. Il est essentiel de bien qualifier non seulement les espaces urbains extérieurs mais également les espaces des immeubles qui sont au contact de la ville. Le caractère public des fonctions qui y sont logées est essentiel à la réussite du concept. En l'occurrence, on distingue au rez-de-chaussée des immeubles deux types de zones principales, à savoir les zones à caractère public et les zones à caractère privé réservées aux seuls utilisateurs de

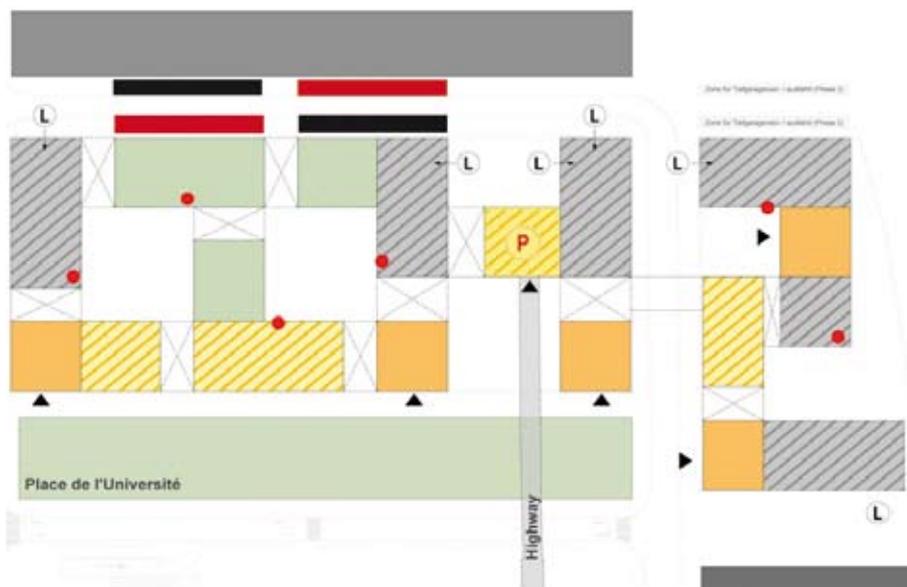


Perméabilité urbaine: cheminements piétons

- cheminement local à courte distance
- cheminement à échelle du site / Highway



Espace public essentiellement urbain



Etage type fonctions mixtes

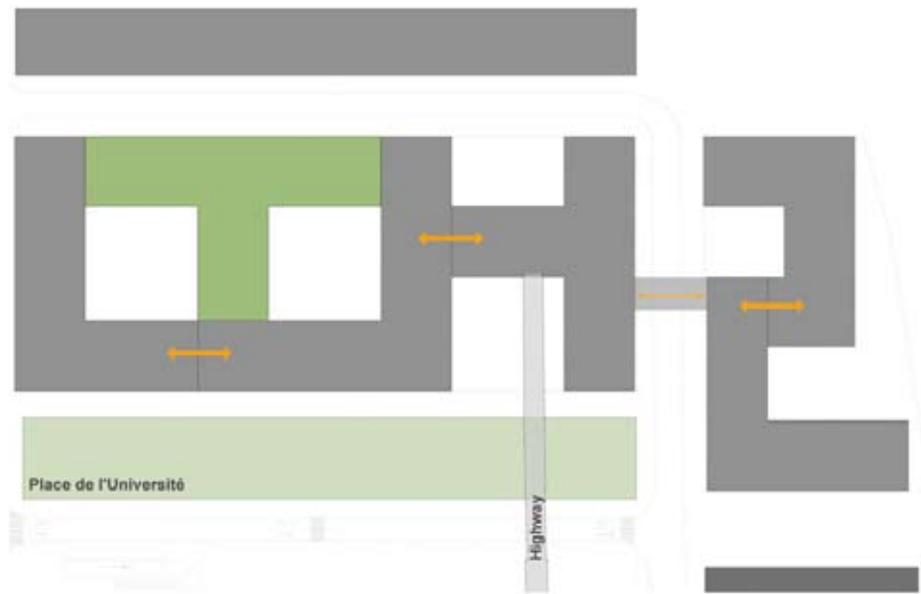
- zones accessibles au public:
- zones d'entrée principales du complexe immobilier
 - entrées principales du complexe immobilier
 - surfaces de commerce
 - accès principal du parking souterrain / commerces
 - accès secondaires du parking souterrain
- zones de recherche spécifiques
-
- livraisons et déchargement
- -

l'immeuble. Les zones publiques sont accessibles au grand public. Elles sont essentiellement tournées vers la place de l'Université. Traversantes, elles desservent également les cours intérieures et renforcent ainsi leur caractère public et leur fréquentation. Des fonctions commerciales et de services se trouvent au contact de la place de l'Université et des cours intérieures des immeubles favorisant ainsi la perméabilité du site. Les zones à caractère privé comportent les surfaces dévolues à la recherche et à l'enseignement ainsi que toutes les surfaces de logistique interne des immeubles. Celles-ci sont essentiellement logées soit aux étages soit aux sous-sols des bâtiments. Celles qui sont logées au rez-de-chaussée sont situées dans les ailes Nord. Les accès aux instituts de recherche, qui souffrent très souvent de réclusion sociale, sont tous orientés

sur la place et peuvent être des vitrines envers le grand public.

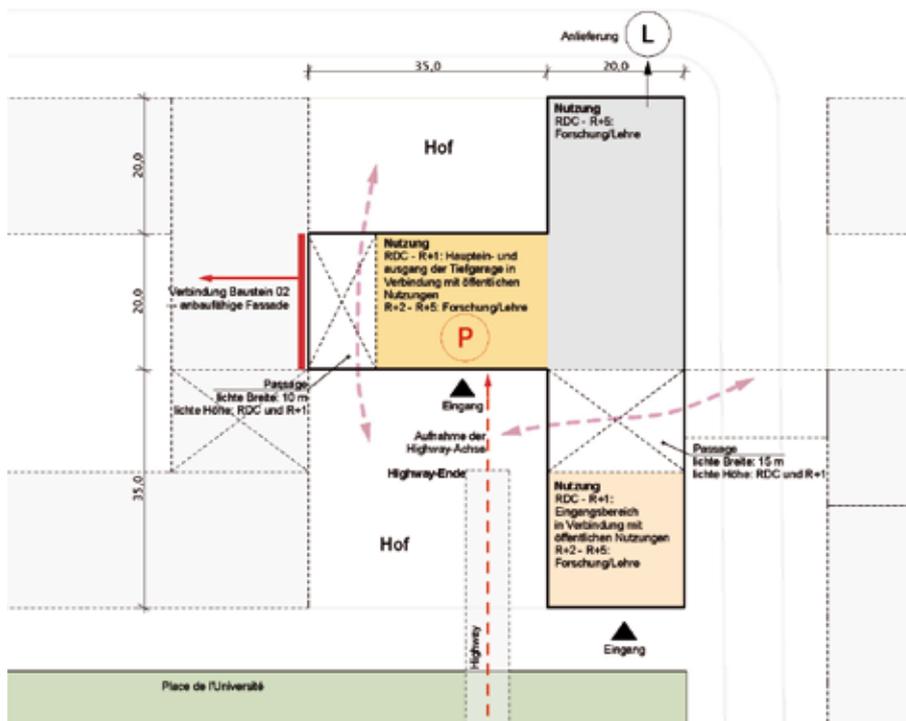
Ce concept qui associe la perméabilité urbaine et la mixité des fonctions dégage un schéma fonctionnel clair et modulable. Celui-ci structure l'espace urbain et prolonge son caractère piéton vers le Nord de la Terrasse des Hauts Fourneaux, au-delà de la place de l'Université qui devient ainsi le centre de la composition et de l'organisation de la Cité des Sciences.

Le schéma établi sert de canevas aux architectes pour le développement de leur projet. Les contraintes sont sévères mais nécessaires pour réaliser un ouvrage qui conjugue urbanisme, architecture et fonctionnement dans une parfaite harmonie des formes et une juste adéquation des fonctions.



Etage type planchers de recherche

- plancher de recherche
- extension



Règles de jeu urbanistiques pour les 5 unités, exemple lot 3



2 500 voitures dans le parking nord

Le concept de mobilité du projet de développement de la friche de Belval table sur un modal split de 60/40. Cela signifie que 60% des visiteurs et résidents se déplacent en voitures privées alors que les 40% restants prennent les transports publics. Cet objectif ambitieux exigera la mise en place d'un réseau de transport public performant et efficace qui répond aux demandes aussi variées que multiples des utilisateurs potentiels.

Son corollaire est la mise en place et la gestion opportune d'infrastructures pour le transport individuel, principalement des emplacements de parking en nombre suffisant et bien localisé, complément indispensable au transport public.

A terme l'Université du Luxembourg emploiera plus de 3 000 chercheurs et aura quelques 7 500 étudiants. Tout ce monde évoluera à Belval. Du moins ce sont les prévisions qui ont été à la base de l'évaluation du projet de la Cité des Sciences. Et tout ce monde devra accéder au site. Aussi faut-il à tout prix éviter la situation actuelle du Limpertsberg qui pose malgré tous les efforts en la matière un réel problème aux riverains.

Dans le cadre de l'étude de mobilité, qui a été dirigée par un groupe de travail interministériel, les disponibilités pour l'université ont été fixées à un total de 3 600 emplacements pour la dernière phase de construction de la Cité des Sciences. Dans un premier temps,

2 500 emplacements ont été concédés pour l'université. Il est donc évident que les étudiants devront prioritairement utiliser les transports publics, que ce soit les rails pour les trajets longues distances ou le transport public routier du réseau local qui desservira le site. Le personnel de l'université, à savoir les professeurs, les chercheurs et les employés administratifs seront pris en compte au prorata du modal split défini pour le concept de mobilité.

Il faudra donc dès lors construire un parking public pour les besoins de l'université. La construction d'un premier parking comportant quelques 400 emplacements a été autorisée par la loi relative à la réalisation de la Maison du Savoir. Celui-ci

se trouve en sous-sol de la Maison du Savoir. Le solde des emplacements nécessaires devra être réalisé sur une autre parcelle.

La localisation du parking supplémentaire a été proposée sur la parcelle située au Nord de la place de l'Université. Cet emplacement a l'avantage d'éviter la circulation de plus de 2 000 voitures sur le site en offrant un accès en périphérie qui peut être facilement desservi par une voie nouvelle directement reliée au rond-point d'accès. Après l'analyse de cette proposition, les responsables de l'Administration Communale d'Esch-sur-Alzette ont proposé d'étudier la possibilité de relier les deux parkings pour créer une seule et même entité déchargeant la circulation de la Terrasse des Hauts Fourneaux de 400 voitures supplémentaires. Cette proposition représente une nette amélioration du concept tant au niveau de la circulation qu'au niveau de l'exploitation du parking.

Cette solution est donc prise en compte dans le développement du projet d'autant plus qu'elle permet de dégager une réserve substantielle sous la place de l'Université pour les besoins futurs, sans pour autant préjudicier le concept d'ensemble.

Le parking se développera sur une surface brute totale de 63 600 m² et aura une capacité de 2 120 emplacements. La partie sous les Maisons des Sciences de la Vie, de l'Environnement et des Matériaux totalise 57 000 m² de surfaces brutes et offrira 1 900 emplacements, incluant les infrastructures d'accès et de circulation. Les emplacements seront distribués sur trois niveaux pleins qui s'étendent sur l'ensemble de la surface. La partie située en dessous de la place de l'Université qui fera le lien avec le parking de la Maison du Savoir reprendra les niveaux de celui-ci et aura une capacité de 220 emplacements.

Le parking Nord et le parking Maison du Savoir totaliseront 2 520 emplacements dans une première phase de construction.

Le parking est indépendant des immeubles en superstructure. Seuls les accès pour piétons sont intégrés dans l'organisation des immeubles sans pour autant interférer avec les fonctions qui y sont logées.

L'accès piétons principal du parking public se trouve dans le prolongement du highway, grande artère piétonnière, auquel il est rattaché.



- accès principal piétons
- issues de secours - accès secondaires piétons (nombre et disposition schématiques, à intégrer aux bâtiments en superstructure)

- accès parking
- parking Nord
- extension
- parking Maison du Savoir

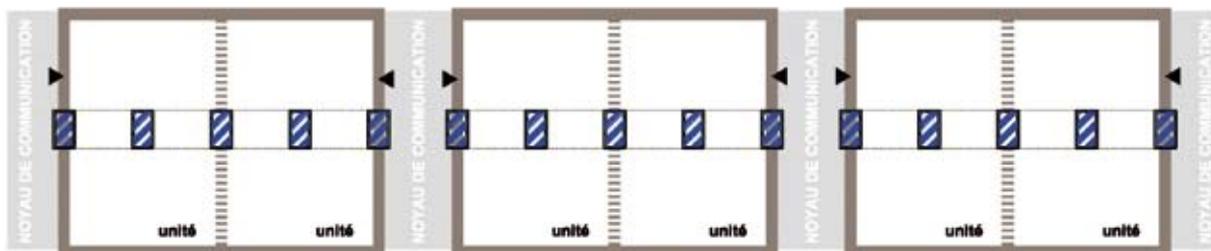
Un concept essentiellement fonctionnel



La typologie du complexe immobilier découle d'une analyse détaillée des fonctions. La profondeur des constructions, le nombre des niveaux, la hauteur des étages sont autant d'éléments qui sont déterminés par les seuls besoins de la recherche.

La flexibilité des bâtiments est un autre facteur déterminant. La recherche évolue, les projets de recherche se succèdent, les bâtiments doivent rester à la hauteur de cette évolution.

Finalement, la recherche devient de plus en plus interdisciplinaire, les bâtiments doivent garantir la communication sans faille entre les chercheurs.



Organisation des planchers de recherche en noyaux de communication et surfaces de recherche librement aménageables

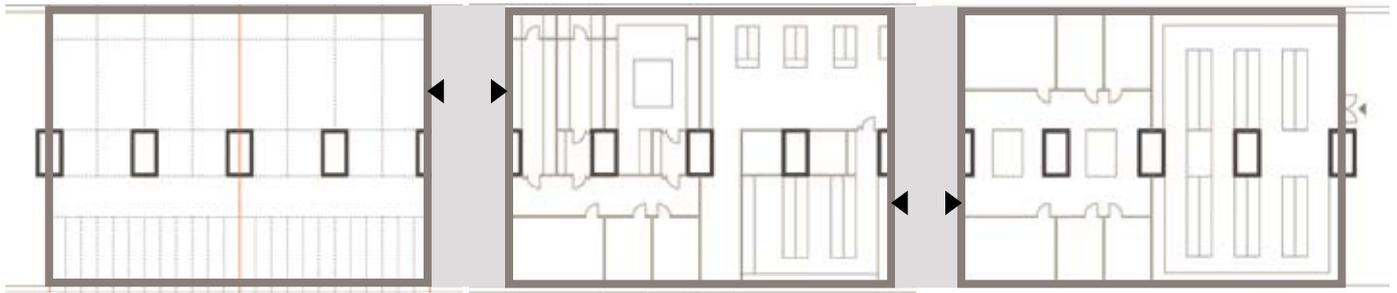
Au départ, l'analyse s'est focalisée sur la recherche elle-même. Dans ce domaine très pointu en raison de la technicité des sciences et de ses applications on constate une évolution constante qui tend à aboutir dans la simulation et le monde virtuel pour de nombreuses disciplines. Mais l'expérimentation pratique restera sans doute une procédure nécessaire dans la recherche scientifique.

En général, le laboratoire est un lieu organisé soumis à des procédures strictes qui ne tolèrent aucun écart, c'est un espace où règnent des conditions précises qui sont exigées par les impératifs de la recherche scientifique. La nature et les caractéristiques des laboratoires sont différentes suivant la discipline et la spécificité de la recherche visée. La classification des laboratoires compte en principe 4 échelons selon leur degré de confinement et de sécurité. L'échelon 1 correspond à un laboratoire de recherche théorique pratiquement équivalent à un bureau alors que l'échelon 4 correspond au laboratoire de virologie de haute sécurité comme par exemple le laboratoire P4 (Pathogène de classe 4) «Jean Mérieux» de Lyon, grand centre de recherche sur les virus. A Belval, les laboratoires auront un échelon de confinement 1 et 2 à quelques rares exceptions près qui auront l'échelon 3. Le la-

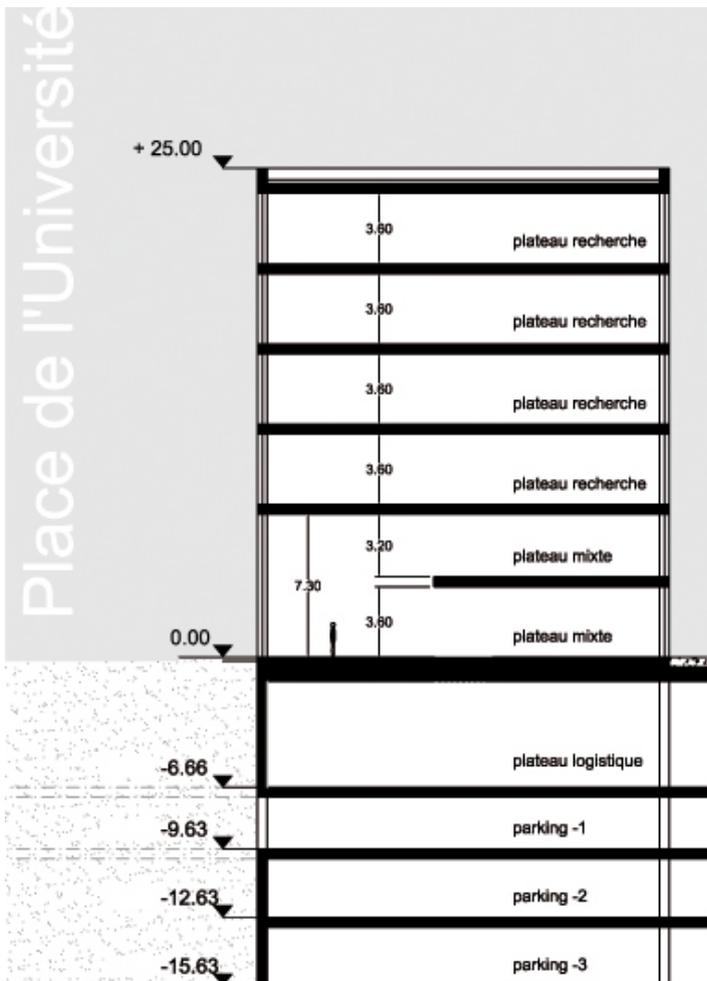
boratoire de recherche pratique, échelon 2, de l'Environnement et des Matériaux, sera l'unité modulaire standard pour la conception de l'immeuble pour les Maisons des Sciences de la Vie.

Les niveaux des bâtiments réservés à la recherche sont des plateformes librement aménageables, capables de réagir aux besoins évolutifs de la recherche. C.-à-d., une réorganisation des aménagements pourra se faire en cas de besoin sans devoir procéder à des modifications structurelles de l'immeuble. Les plateaux sont organisés en surfaces de recherche autonomes, indépendantes et confidentielles d'environ 300 m².

Leur dimensionnement et leur configuration sont définis à partir d'un module de laboratoire unitaire de 30 m². Chaque module est alimenté par une gaine verticale de distribution des fluides, notamment l'électricité, les gaz de laboratoires, les réfrigérants, les eaux en diverses qualités et la ventilation. Le principe de l'alimentation autonome des modules permettra une organisation allant des unités indépendantes et cloisonnées au grand laboratoire paysager sans compromettre les principes de bases. Les laboratoires auront une profondeur totale de 12 m, ce qui permettra l'aménagement modulaire de la zone de support bureaux de labora-



Flexibilité des unités, exemples d'aménagement



Répartition verticale des planchers type

toire en façade, des zones de recherche et de support technique côté couloir.

Chaque unité de recherche disposera de surfaces de bureaux principalement destinées à accueillir les chercheurs pour l'exercice de leurs activités de recherche théoriques et l'encadrement pédagogique dans le cadre des cycles masters directement rattachés à la recherche. Ces espaces accueilleront aussi les doctorants ainsi que les « administratifs » qui apportent le support nécessaire aux activités de recherche.

Le rapport moyen est d'environ un tiers de surfaces de bureaux pour deux tiers de surfaces de laboratoires. Bien entendu, ce rapport peut varier. La profondeur des bureaux n'excédera pas 5 m, comptés à partir de la façade. Ils auront tous une hauteur libre minimale de 2.60 m et tableront sur une modulation de 1.15 m, sous-multiple du module du laboratoire.

Le concept architectural des plateaux de laboratoires devra permettre la plus grande flexibilité d'organisation. Le choix de la structure est essentielle. Seules les dessertes verticales seront figées. Leur

nombre, leur dimensionnement et leur localisation ont été étudiés en fonction du potentiel maximal de flexibilité des plateaux. Des aménagements multiples sont possibles, suivant les besoins des projets de recherche. La distribution des fonctions sur les différents étages est un autre aspect important dans le concept de l'immeuble.

Au sous-sol se trouvent trois niveaux de parking public qui n'auront aucune relation directe avec les étages supérieurs. Le niveau -1 est affecté aux centrales techniques et aux fonctions de logistique. Par ailleurs, il est réservé à la recherche. Des laboratoires très spéciaux, notamment les quelques laboratoires de l'échelon 3, y sont également aménagés. Il s'agit de laboratoires qui en raison du haut degré de technicité ou bien encore des conditions spéciales de sécurité impliquent un investissement très important et devront être mis en commun.

Le rez-de-chaussée de l'immeuble et l'entre-sol sont des espaces à caractère public ou semi-public. Les commerces et services, les halls d'accès, les salles de cours et de séminaires sont les fonctions principales de ces étages. Les quatre niveaux supérieurs sont réservés à la recherche proprement dite. Afin de faciliter la communication entre les chercheurs resp. les différentes unités de recherche, les surfaces de laboratoires sont reliées par des zones de communication.

Finalement, le volume des immeubles à construire devra intégrer le gabarit autorisé par le plan d'aménagement particulier voté par le conseil communal. La hauteur des corniches est fixée à 25 m. Ces paramètres sont déterminants pour le développement du projet. Les architectes devront jongler avec les règlements et contraintes fonctionnelles et proposer une architecture adéquate.





Une démarche collective

Les cinq architectes ont été sélectionnés à la suite d'un concours ouvert sur esquisse qui avait pour objet le développement d'un concept d'ensemble pour les Maisons des Sciences de la Vie, de l'Environnement et des Matériaux. Les réunir dans un même projet, où chacun peut s'affirmer dans une oeuvre commune, exige de contenir l'égoïsme de tous pour aboutir à une architecture harmonieuse mais diverse assurant dans un complexe la même fonction.

Une démarche collective basée sur la confrontation des idées, le débat formel, l'écoute de chacun et l'accord des langages dans l'écriture d'une même histoire.



Le jury du concours a apprécié les projets selon différents critères parmi lesquels il faut citer l'intégration des propositions dans le contexte urbain de la Terrasse des Hauts Fourneaux, leur conception urbanistique détaillée, la transposition des objectifs fixés, la conception architecturale ainsi que l'accomplissement du programme général et des fonctions. Le jury a ensuite défini des catégories typologiques et a regroupé les projets ayant une même approche conceptuelle. La proposition jugée la mieux adaptée au site devait servir par la suite de base au développement du concept urbanistique d'ensemble pour les Maisons des Sciences de la Vie, de l'Environnement et des Matériaux. Les cinq architectes sélectionnés pour participer au projet avaient tous approché la tendance proposée. Il fallait les réunir pour trouver une démarche commune.

Lors de plusieurs journées de travail, les architectes ont confronté leurs idées, comparé leurs propositions, énoncé leurs visions du projet et cherché les lieux communs à leur démarche individuelle. Ce débat sur l'urbanisme de la Terrasse

des Hauts Fourneaux, sur l'architecture, sur les fonctions et leurs contraintes, explorant des solutions potentielles, leurs avantages et inconvénients, était modéré par l'architecte-urbaniste Christa Reicher. Elle a organisé les travaux et dirigé les réflexions. Ces réunions de travail ont abouti à des conclusions servant de base pour la suite des études. L'objectif de cette démarche collective a été d'établir les fondations conceptuelles communes, les contraintes fonctionnelles, les options techniques incontournables et les orientations architecturales, les latitudes et les libertés d'expression pour coordonner les cinq projets et les réunir en un seul grand ouvrage qui répond à toutes les attentes.

Le dialogue a été non seulement possible, mais engagé volontairement, le résultat s'est avéré satisfaisant. Il a permis de figer le contexte dans lequel chacun des auteurs trouve sa plage de liberté d'expression lui permettant de s'investir dans son architecture tout en respectant les choix des autres et d'aboutir à une oeuvre commune. Un bel exercice de liberté responsable et de démocratie intelligente.

Relier développement urbain et action sociale : l'Observatoire social urbain



Le développement urbain est jusqu'à ce jour surtout axé sur l'urbanisme et l'architecture, la composante sociale reste le plus souvent à l'écart. Or, l'espace urbain vit de ceux qui le composent et ces acteurs ne peuvent être exclus des réflexions sur l'aménagement de l'espace

public. Voilà pourquoi la Ville d'Esch-sur-Alzette met actuellement en place une démarche d'observation sociale dédiée à prendre en compte cette dimension.

Montée de l'individualisme, crise de la citoyenneté, du civisme, déficit de soli-

darité, sont des descriptifs récurrents de notre société contemporaine. Les symptômes corrélatifs de ce « malaise » social sont : sentiment d'insécurité, racisme ambiant, addictologie (alcool, médicaments, tabac, mais aussi la télévision et le travail), conduites à risque, dépression, suicide.

La question de l'intégration sociale, à savoir qui participe à quels réseaux de sociabilité, est elle-même en relation étroite avec l'évolution de la ville. « La ville est à la fois lieu de différences qui s'expriment dans l'aménagement interne et séparent d'une manière plus ou moins visible les groupes sociaux, les fonctions, les usages des sols, elle est aussi un lieu de regroupement, de convergence qui maîtrise ou efface, autant que possible, les effets de la distance. »¹

La maîtrise ou l'effacement de la distance d'une part, la prise en compte des problèmes d'intégration sociale d'autre part induisent que des politiques volontaristes soient mises en œuvre. Le Service du Développement Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette tente, en mettant en place un Observatoire Social Urbain (OSU) de relier développement urbain et action sociale.

Un peu de théorie

Tant la ville que n'importe quel territoire habité ne peut être considéré indépendamment des individus qui y vivent et travaillent. Interdépendance et influence mutuelle entre population et espace constituent le facteur principal de l'aménagement du territoire en général et du développement urbain en particulier. Les travaux des théoriciens de la société et de l'espace convergent tous pour insister sur ce lien inséparable entre espace (structure) et société (en tant que structure et en tant qu'action). Bernd Hamm² de l'Université de Trèves a justement défini deux relations :

- l'espace comme résultat de l'organisation sociale et
- l'organisation sociale comme résultante de l'espace.

La nature n'existant plus, tout espace est un espace créé par l'action humaine, Dieter Läßle³ définit l'espace comme un 'espace sociétal' qui peut influencer ou gêner l'action en même temps qu'il est le résultat d'actions précédentes.

Le réseau européen pour l'observation de l'aménagement des territoires (European Spatial Planning Observation





Network – ESPON) a initié un projet de recherche coordonné par l'Österreichisches Institut für Raumplanung (ÖIR) de Vienne qui met l'accent sur les aspects sociaux du développement territorial européen.⁴ Cette recherche a permis de faire ressortir les grandes tendances sociétal-territoriales qui se recouvrent et qui sont interdépendantes.

L'action sociale dans le sens de développement social a pour finalité de dynamiser l'ensemble de la société en essayant de combiner approche territoriale et approche sociale : il faut prendre en compte le territoire, les publics et les équipements. Le développement social doit s'affirmer non pas comme un mode de traitement social, mais comme un mode de traitement territorial.

Le développement social est donc une aspiration volontariste à la (re)construction du lien social et une nouvelle pratique axée sur l'implication des acteurs locaux dans le développement d'initiatives visant à renforcer les solidarités de proximité. Il s'agit donc de s'appuyer sur les forces vives - les habitants, mais aussi les personnes travaillant sur le territoire, y faisant leurs courses -, d'un territoire pour renforcer la cohésion.

Ceci pour éviter que l'intégration n'aboutisse pas dans le 'ghetto de l'intégration', zone qui par la multiplication des attentions et actions se trouve plus stigmatisée et pointée du doigt que la réalité de la situation sociale l'aurait exigée.

sée et pointée du doigt que la réalité de la situation sociale l'aurait exigée.

Observer, mais quoi ?

Dans la définition, la gestion et l'évaluation des politiques urbaines se manifeste le besoin d'une approche plus précise et mieux étayée des problèmes urbains : la nécessité de l'observation sociale urbaine permet une meilleure connaissance des phénomènes sociaux et urbains. La mise en place d'une observation systématique et périodique (annuellement par exemple) peut répondre à cette attente. Un observatoire social urbain permet :

- d'identifier les phénomènes qui posent ou poseront problème ;
- d'aider à la mise en œuvre de dispositifs prévisionnels et préventifs ;
- de permettre une planification budgétaire ;
- de contribuer à l'évaluation des résultats.

Différentes échelles spatiales pertinentes peuvent servir pour l'observation sociale : le quartier, la ville, la région, le pays. Par ailleurs, l'échelle 'temps' est importante pour une observation de qualité. Il s'agit de disposer d'informations fiables, gardant leur actualité et ayant une périodicité définie (un an par exemple), afin de créer des séries homogènes permettant de mesurer les évolutions.

Le champ des évolutions sociales et urbaines est vaste et les thèmes multiples. Il sera sans doute impossible de tout pouvoir traiter, en gardant cependant en tête qu'il faut avoir une vision très large et la plus globale possible. La question est donc moins l'exhaustivité que la pertinence des choix. Il faut que les modes de restitution soient compatibles avec les objectifs ainsi qu'avec les moyens.

Observer: les objectifs

L'objectif d'une observation des territoires est cependant plus ambitieux. Observer pour observer ne donne pas sens, tout comme décrire et prévoir ne peut se limiter à ce seul aspect. L'objectif d'une démarche d'observation est, dans une perspective politique, de fournir une aide à la décision. Les buts sont de faciliter l'intégration, assurer la diversité, le bien-être et la santé et de permettre une gestion des projets de développement urbain et social.

L'observation sociale urbaine et la démarche de développement social visent donc à favoriser la mise en place d'une politique argumentée de cohésion

sociale et d'égalité des chances pour tous. Une telle démarche passe par l'amélioration de l'accessibilité qui, au-delà de l'accès aux espaces physiques, vise l'accès de tous à l'éducation, à la culture...

Différents objectifs⁵ opérationnels pour atteindre ce but seront définis ci-dessus (pour illustration de ce qui est possible d'atteindre par une approche de développement social) en les regroupant sous différents thèmes :

L'accessibilité (dans son sens d'accès aux lieux physiques): il s'agit de permettre à tout un chacun d'accéder aux différents lieux du territoire, se déplacer selon ses moyens et par les moyens de son choix en privilégiant les transports en commun (les moins polluants) et lui permettre d'avoir le choix des destinations, sans parcours contraints exagérés par rapport au mode de déplacement choisi. De permettre aux habitants de faire leurs courses et leurs démarches quotidiennes, à pied, vélo ou par transports en commun quelque soit leur degré de mobilité. Finalement il s'agit de permettre aux habitants, quelque soit



leur âge ou degré de mobilité, de se déplacer agréablement à pied et de pouvoir laisser les enfants jouer dehors en toute sécurité.

La continuité spatiale: les différentes composantes du territoire doivent être facilement accessibles et une séparation entre différents lieux ne doit pas exister, permettant aux habitants de sortir facilement de leurs quartiers respectifs et aux visiteurs de s'y rendre facilement tout en mettant en valeur les différents lieux porteurs de l'identité du quartier.

L'intégration sociale: permettre à chacun de prendre pleinement part à la vie de la cité en favorisant le maintien sur place de la population par la facilitation de l'accès aux ressources (éducation, emploi,...) et en offrant des services donnant cette possibilité à chacun (aide scolaire, garde d'enfants...). Développer des pôles de commerce de proximité, améliorer l'attractivité et le rôle de l'école, garantir une offre de services adaptée à la diversité de la population

Les fonctions territoriales: afin de promouvoir la cohésion sociale, les fonctions «habiter, travailler, s'amuser» doivent être réunies sur un même territoire. Il s'agit de permettre aux habitants de pratiquer des activités professionnelles / de loisirs et de profiter du sentiment de sécurité généré par la présence d'activités et de services.

Répartition de l'espace et ambiances: créer des espaces invitant les habitants à s'y réunir en offrant des espaces diversifiés à l'intérieur du quartier, ainsi que des ambiances suffisamment agréables et variées. Permettre aux habitants de reconnaître l'espace public et l'espace du 'chez soi' et les inciter à pratiquer les espaces extérieurs de proximité.

Le confort et la santé: assurer une qualité de vie et de sécurité satisfaisante en maîtrisant les risques et nuisances par des choix d'urbanisme afin d'améliorer le bien-être et la sécurité.

Et concrètement ?

L'utilisation de l'Observatoire Social Urbain sert à mieux cerner les différents aspects d'une question urbaine (ou d'aménagement), sociale ou même à faire émerger des aspects auxquels les acteurs n'auront pas pensé immédiatement.

Lorsque nous prenons l'exemple de la revalorisation d'un quartier urbain, l'observatoire permettra de comprendre les stratégies de logement des résidents (s'agit-il d'un quartier d'arrivée, de transit, d'enracinement...) dans le but de mettre en place des projets rendant compte de la réalité ainsi découverte. Il s'agira par exemple, dans le cas d'un quartier d'arrivée (comme le quartier du Brill et une partie du quartier Grenz à Esch/Alzette) de réfléchir au type de logement utile à la population mascu-





line et solitaire en situation de migration. Une chambre avec des commodités correspond souvent au choix que fait cette population de manière transitoire, qui teste ainsi, si la vie en immigration correspond aux espérances.

La connaissance du territoire et de ses habitants permettra aussi de réfléchir à la mixité sociale. Quels sont les lieux les moins mixtes dans lesquels il faudra, par des opérations d'urbanisme offrant une variété de types de logements, des espaces publics attractifs, des ambiances respectant la sphère privée et facilitant l'usage de l'espace public..., investir pour attirer une population différente de celle sur place, sans pour autant déloger l'ensemble des résidents en place. Ou, comme le dit Thomas Kirszbaum : « [...] saisir « la » véritable nature de la rénovation urbaine ; ou, plus exactement, son ambivalence constitutive, partagée qu'elle est entre le souci de la rentabilité de l'espace et de l'ordre social, et celui de fournir de nouvelles opportunités - résidentielles, économiques, civiques..., - aux habitants originels.»⁶

Conclusion

L'observation sociale constitue un outil d'aide à la décision pour les autorités locales. Il devra permettre des échanges à partir de la connaissance des territoires. Car, il ne suffit pas de simplement

décrire des territoires, des populations ainsi que leurs évolutions respectives. Il importe encore plus de partager cette information ainsi rassemblée et la confronter à la connaissance, au savoir des personnes fréquentant régulièrement le territoire en question pour dégager des pistes d'action.

Emmanuel Cornelius
Service du développement social
Ville d'Esch-sur-Alzette

1 RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Gallimard, Paris, 1997, page 105.

2 HAMM Bernd, Einführung in die Siedlungssoziologie, Beck, München, 1982

3 LÄPPLE Dieter, Essay über den Raum, in, HÄUSERMANN H. et alii, Stadt und Raum, Centaurus-Verlag, Pfaffenweiler, 1991

4 ESPON project 1.4.2., Social aspects of EU territorial development, www.espon.eu

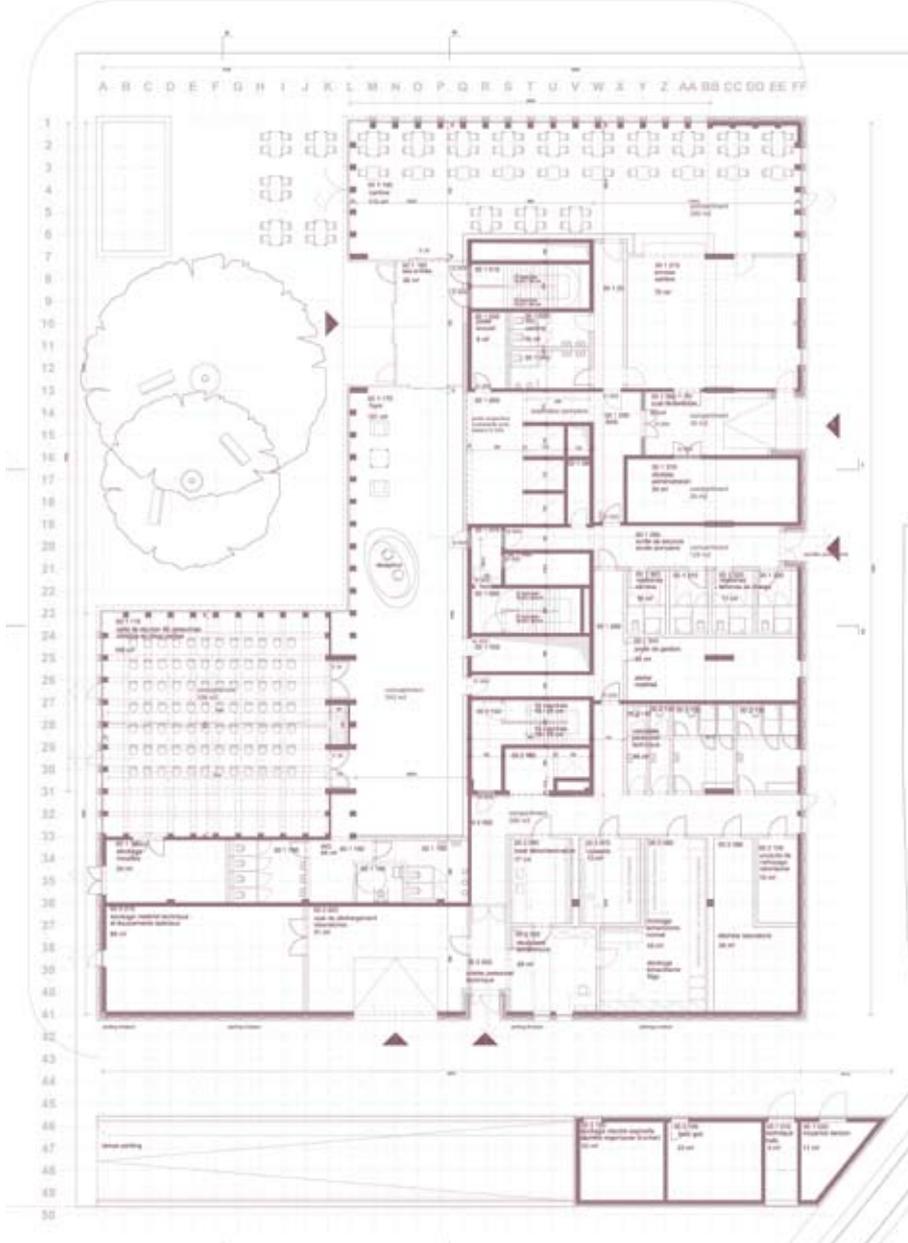
5 Pour la présentation des objectifs ci-après on s'est largement inspiré du guide méthodologique éditée par l'agence de développement et d'urbanisme de Lille en 2005 : www.lille-metropole-2015.org

6 KIRSZBAUM Thomas, Rénovation urbaine. Les leçons américaines, PUF, coll. La ville en débat, Paris, 2008, page 71.

Le bâtiment administratif est sur les rails







Plan niveau rez-de-chaussée

Un nouveau chantier du Fonds Belval a démarré, le bâtiment administratif pour le compte de l'Etat. Après la Rockhal, l'Incubateur d'Entreprises et la Maison du Savoir, il s'agit du quatrième bâtiment qui sera construit dans le cadre de la Cité des Sciences sur la Terrasse des Hauts Fourneaux. Le projet a eu le feu vert de la Chambre des Députés en sa séance du 19 décembre 2008. L'immeuble sera achevé au premier trimestre 2012.

La réalisation du bâtiment administratif s'inscrit dans la politique de décentralisation du gouvernement. Cette politique est inspirée entre autre par le concept de l'IVL (Integratives Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept) et vise à renforcer les centres régionaux, e.a. par l'implantation

d'administrations publiques. L'expansion des services de l'Etat au cours des dernières décennies a généré un besoin en immeubles contemporains permettant une organisation structurelle flexible. L'agglomération d'Esch-sur-Alzette est le deuxième grand centre urbain du pays qui, grâce à la friche industrielle de Belval, offre des opportunités sans pareilles pour accueillir les infrastructures nécessaires à des administrations en croissance permanente.

Le bâtiment administratif sera un immeuble moderne qui répond clairement aux besoins des services qu'il hébergera et aux objectifs du gouvernement en matière de développement durable. Le bâtiment sera implanté à proximité de la gare Belval-Université et sa conception architecturale

correspondra aux critères énergétiques énoncés par le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, département des Travaux Publics.

Le bâtiment administratif hébergera:

- l'Administration de l'Environnement
- l'Administration de la Gestion de l'Eau
- la Commission nationale pour la Protection des Données
- le Fonds Belval.

Le regroupement géographique des deux grandes administrations actives dans des domaines complémentaires est motivé par le potentiel de synergies et d'échanges dans leurs activités professionnelles. La

proximité de l'Université du Luxembourg et plus particulièrement de la Faculté des Sciences Naturelles et des Centres de Recherche Publics qui travaillent dans ces mêmes domaines, a appuyé cette décision. Ce ne sont donc pas seulement les besoins pressants en surfaces et équipements qui ont été à la base de cette décision, mais la stratégie vise le regroupement des compétences environnementales sur un même site.

Quant à la Commission nationale pour la Protection des Données, elle a dû être délocalisée vers Luxembourg faute de l'exiguïté des locaux dont elle disposait à Esch-sur-Alzette. Le Fonds Belval, finalement, est installé dans un bâtiment provisoire préfabriqué depuis octobre 2006, en

Plan niveau socle +1



attente de l'achèvement du bâtiment administratif.

Implantation

Le bâtiment est projeté sur un terrain d'une superficie totale de 3 000 m² au Sud-Est de la Terrasse des Hauts Fourmeaux, à proximité immédiate des vestiges monumentaux de la sidérurgie luxembourgeoise et à quelques pas de la gare Belval-Université. C'est un bâtiment-tour qui deviendra un repère dans le paysage urbain. L'implantation sur le terrain et la configuration de l'immeuble permettent de conserver les deux platanes existants sur le site et de réaliser un parvis d'entrée accueillant.

Une desserte carrossable autour de l'immeuble garantit le fonctionnement optimal du bâtiment : l'accès livraison se trouve côté Est et l'accès au laboratoire côté Sud. Ici sont prévus également quelques emplacements de stationnement pour visiteurs et pour la décharge des échantillons

de laboratoires, une petite annexe servant comme dépôt pour les gaz toxiques des laboratoires ainsi que la rampe d'accès au parking souterrain, réservé aux voitures de service des administrations.

Un bâtiment compact et fonctionnel

Le bâtiment administratif se caractérise par une volumétrie simple et compacte. Il consiste en deux volumes distincts, un socle sur lequel repose une tour haute de 60 m. La façade est conçue comme une façade traditionnelle en klinker avec une trame régulière de fenêtres. Le socle et la tour ont une toiture végétale qui permet une rétention et une réduction de l'écoulement des eaux de pluie dans la canalisation.

Les affectations du bâtiment tiennent compte des surfaces actuellement occupées par ces services et administrations tout en prévoyant une réserve pour leur développement futur. Sur une surface brute de 18 000 m² le bâtiment regroupe des



Parvis - les platanes existants seront conservés



Foyer commun avec réception

bureaux, des laboratoires et des fonctions communes aux différentes administrations qu'il héberge. Il comporte trois parties qui sont déclinées du programme de construction, à savoir:

- le socle avec les accès et les laboratoires
- la tour avec les surfaces administratives
- le sous-sol avec le parking souterrain et les locaux techniques.

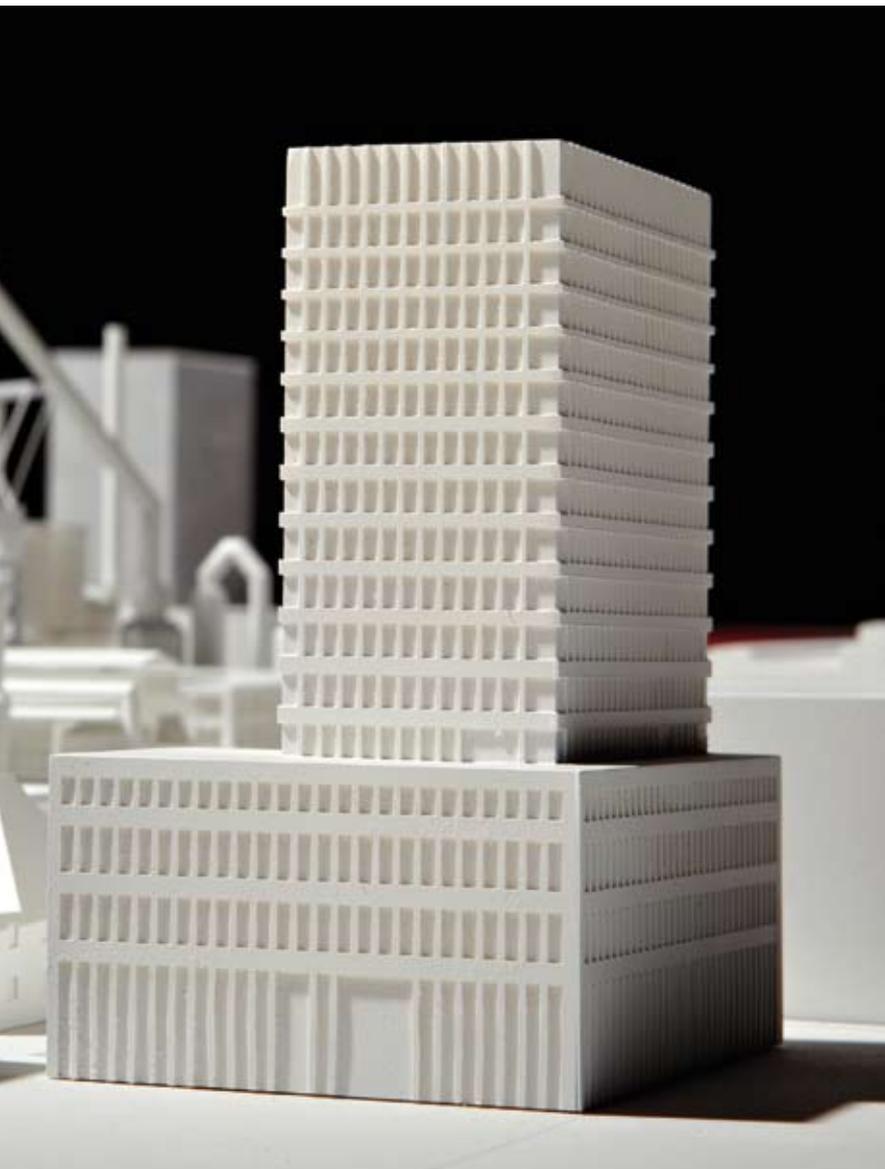
Le socle du bâtiment se compose de quatre niveaux pleins. Au rez-de-chaussée se trouvent les fonctions communes à toutes les administrations telles que l'entrée, le foyer, l'accueil et la grande salle de conférences.

Le foyer constitue la zone d'accueil et de distribution du bâtiment autour de laquelle les différentes parties de l'immeuble s'ar-

ticulent. Les plateaux sont desservis par quatre ascenseurs. Un des ascenseurs servira aussi comme monte-charge et aux services d'intervention en cas d'incendie. La grande salle de conférences a une capacité pour accueillir quatre-vingts personnes. Elle peut être organisée et exploitée comme un espace unique ou comme deux espaces séparés.

Au premier, deuxième et troisième étage sont prévus les laboratoires scientifiques avec leurs bureaux respectifs de l'Administration de la Gestion de l'Eau et de l'Administration de l'Environnement. Les laboratoires sont équipés d'une climatisation pour garantir des conditions environnementales conformes aux exigences des procédures d'analyses prescrites par les organismes de certification.

La tour comporte douze niveaux pleins et regroupe toutes les surfaces administrati-



Maquette visualisant les deux principaux éléments qui composent le bâtiment: le socle et la tour

ves. Les surfaces de bureaux se développent autour d'un noyau central comportant les escaliers, les ascenseurs ainsi que les locaux sanitaires et techniques des étages. Les bureaux seront modulables et répondront aux critères modernes de la bureautique autorisant toutes activités administratives usuelles. Les différents étages peuvent être occupés par les administrations en parfaite cohabitation en assurant à chacune d'elles une totale indépendance fonctionnelle.

Les niveaux cinq à sept seront occupés par l'Administration de la Gestion de l'Eau,

le huitième niveau par la Commission nationale pour la Protection des Données, les niveaux neuf à treize par l'Administration de l'Environnement et le quatorzième et quinzième niveau par le Fonds Belval. Le dernier niveau se compose de locaux techniques et d'un espace de réserve pour bureaux ou locaux techniques supplémentaires.

Le sous-sol se limite à un seul niveau et comporte le parking réservé aux véhicules de service des locataires. Au sous-sol se trouvent également les locaux techniques et les locaux annexes aux administrations

(stockage de matériel, archives, etc.).

Un bâtiment simple et efficace au niveau énergétique

Le premier bâtiment administratif à Belval répond clairement aux principes directeurs des concepts énergétiques retenus par le Ministère des Travaux Publics :

- optimiser l'enveloppe du bâtiment (p.ex.: limiter la surface vitrée pour éviter les surchauffements; protection solaire très efficace...)
- maximiser l'inertie thermique (p.ex.: favoriser les constructions massives...)
- minimiser les installations techniques (p.ex.: favoriser les installations techniques à base d'énergie renouvelable);
- favoriser les systèmes à régulation simple et facilement gérable; optimiser l'éclairage naturel...

Le bâtiment administratif est un immeuble compact à basse consommation énergétique. Il est muni d'une enveloppe isolante performante. La façade en klinker est facile à entretenir et répond d'une manière simple et économique aux demandes de durabilité du programme de construction. Les fenêtres ont un triple vitrage. La construction est en béton avec une finition en enduit peint pour les espaces intérieurs.

Le revêtement du sol diffère selon les zones fonctionnelles. Pour le parvis du bâtiment et le foyer seront utilisées des pierres naturelles de grand format, pour la salle de conférences, les bureaux et les salles

de réunion du parquet en bois et pour les laboratoires du caoutchouc synthétique. Dans les locaux techniques, les locaux annexes et dans le parking le revêtement du sol est constitué d'une chape adhérente lissée.

Pour les étages de bureaux est prévu une combinaison de ventilation mécanique et naturelle. L'installation de ventilation, qui dispose d'une récupération thermique et qui est conçue pour les blocs sanitaires et les locaux de services, souffle l'air dans les corridors ou les salles de réunions respectivement la salle de conférence. La ventilation des bureaux et la ventilation supplémentaire dans les salles de réunions et la salle de conférence sont réalisées moyennant les fenêtres. Les laboratoires sont équipés d'une climatisation. L'approvisionnement à travers le bâtiment en eau potable est réalisé par trois niveaux de pression différents.

La préparation d'eau chaude pour les étages de bureaux se fait de manière électrique et décentralisée. La préparation d'eau chaude pour les laboratoires est soutenue par une installation de production solaire thermique.

Maître d'ouvrage
Le Fonds Belval

Maîtrise d'oeuvre
Architecte: Bruck & Weckerle Architekten
Ingénieur en génie civil: Ney + Partners
Ingénieur en génie technique: Ekoplan

La Fondation Bassin Minier



Pierre Gramegna, Président de la Fondation Bassin Minier

La Fondation Bassin Minier a été créée en 1989 avec le but de contribuer au développement culturel de la région Sud du Luxembourg. Depuis la crise structurelle de la sidérurgie dans les années 1970, le bassin minier a connu une mutation profonde au niveau économique, social et culturel. La sauvegarde du patrimoine industriel était un des thèmes de prédilection qui a fait l'objet de nombreuses initiatives de la part d'associations et d'individus soucieux de maintenir vivant le souvenir d'un passé révolu. Cet engagement fut soutenu par la politique du Ministère de la Culture. En 1983, la loi sur la protection des sites et monuments datant de 1927 a été modifiée afin de prendre en considération égale-

ment le patrimoine technique, industriel et scientifique. Le Service des Sites et Monuments créé quelques années plus tôt a mis en place le Parc industriel et ferroviaire du Fond-de-Gras, un véritable projet phare qui aujourd'hui fait partie du réseau européen «European Route of Industrial Heritage». La Fondation Bassin Minier, qui n'a rien perdu de sa dynamique, soutient des projets dans les domaines du patrimoine industriel, de la culture, de l'environnement, du tourisme et de l'innovation. En se basant sur l'histoire économique et sociale du bassin minier, la Fondation se veut être un catalyseur du développement qui vise à établir la région Sud comme un lieu de la recherche et des technologies nouvelles.



Belval, un quartier en devenir entre passé industriel et ville universitaire future

Nous nous sommes entretenus avec M. Pierre Gramagna, Président de la Fondation Bassin Minier.

La Fondation Bassin Minier s'engage pour la conservation et la valorisation du patrimoine industriel. Pourriez-vous nous donner quelques exemples en quoi consiste cet engagement concrètement ?

La conservation du patrimoine industriel dans le bassin minier a été réalisée en grande partie. De nombreux sites de nature différente ont été aménagés et sont ouverts au public, p.ex. le Musée National des Mines à Rumelane, le Parc industriel et ferroviaire au Fond-de-Gras, le site Cockerill à Esch-Alzette, le Centre de documentation sur les Migrations humaines. Je pense aussi à la réaffectation de bâtiments industriels comme la Celula à Bettembourg ou plus récemment la Galerie H2O installée dans les anciens réservoirs à Oberkorn, la Villa Hadir à Differdange, qui est devenue un restaurant.

Ce qui me semble le plus grand défi, c'est la valorisation du patrimoine à long terme. A mon avis, le patrimoine historique doit engager en permanence un dialogue avec les développements actuels et futurs. Le site de Belval représente par excellence l'enjeu d'un grand projet en devenir. La construction de la Cité des Sciences à Belval aura des retombées

économiques, sociales et culturelles sur l'ensemble de la région. Les hauts fourneaux conservés se retrouveront au coeur-même de la nouvelle cité et auront une nouvelle fonction de centre d'activités socio-culturelles pour les institutions universitaires sur les lieux.

Le rôle de la Fondation Bassin Minier consiste surtout à être un catalyseur. Comment est-elle organisée, quels sont les acteurs ?

La Fondation Bassin Minier a pour missions de participer à la réflexion sur notamment le trait d'union à créer entre le patrimoine culturel et le développement

Reconversion d'une station électrique à Esch-sur-Alzette en bâtiment de bureaux



futur, entre le savoir-faire du passé et l'enseignement universitaire de demain. Le Conseil d'Administration de la Fondation Bassin Minier se compose de responsables politiques qui ont leurs racines dans le bassin minier et de quelques personnalités intéressées dans le développement de la région Sud.

Afin de rendre l'association plus opérationnelle, un comité de pilotage a été créé dans le lequel se retrouvent des acteurs des domaines culturels, socio-économiques et universitaires. Actuellement ce comité regroupe des représentants de ProSud, du Ministère de la Culture, de l'Université du Luxembourg, de l'Entente touristique du Sud, de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle, d'Agora, du Centre de documentation sur les Migrations humaines, de l'association Sentiers rouges, du service culturel de la commune de Kayl ainsi que du Fonds Belval.

Quelles sont vos propositions pour soutenir le développement de la recherche et des technologies nouvelles dans le bassin minier ?

La Fondation Bassin Minier, dont le financement est assuré en grande partie par le Ministère de la Culture, a comme principe de ne pas agir seule. Elle participe en tant que co-organisatrice ou co-sponsor avec d'autres partenaires. Elle peut être à l'initiative de projets ou soutenir des projets qui correspondent à ses missions.

Concrètement, cette année, la Fondation a édité une brochure sur le patrimoine industriel intitulée «Sur les traces du passé», un guide destiné à promouvoir la région sur un plan culturel et touristique. [voir page 40] La Fondation intervient aussi dans l'organisation de colloques, je rappelle ici le colloque sur la culture industrielle organisé en collaboration avec le Fonds Belval en 2008. Actuellement, la Fondation participe aux préparatifs du colloque «Journées Hubert Curien» qui se tiendra en février 2010 sur le rôle de la Culture scientifique et technique face aux mutations économiques et écologiques. [voir page 4-5] Prochainement, nous lancerons une nouvelle série de publications sous le titre «Mutations» qui aura comme objectif de diffuser des

Une nouvelle dynamique a envahi le Sud du pays





L'ancienne villa HADIR à Differdange transformée en restaurant

articles, mémoires et autres contributions scientifiques et universitaires au sujet de la conservation du patrimoine industriel et des mutations économiques, culturelles et sociales du bassin minier.

Vous êtes le directeur de la Chambre de Commerce du Luxembourg, quelles étaient vos motivations pour devenir Président de la Fondation Bassin Minier ?

Je suis natif d'Esch-sur-Alzette, donc un vrai «Minettsdapp», qui par sa voie professionnelle a été amené à voyager beaucoup à travers le monde, mais qui reste attaché à sa terre natale. Ma principale motivation est de contribuer à la réussite des mutations en cours dans cette région dynamique et spectaculaire pour assurer l'avenir des générations qui nous suivent.

Que souhaitez-vous pour l'avenir de la Fondation ?

Qu'elle reste en mouvement et réussisse

à conceptualiser la transformation qui se passe devant nos yeux. Dans l'avenir cette tâche reviendra au Centre National de la Culture Industrielle qui s'installera dans les vestiges des hauts fourneaux à Belval, ce projet formidable auquel la Fondation donne tout son soutien.

Comment caractériseriez-vous la Fondation Bassin Minier en un mot ?

C'est un think tank, une boîte à idées, qui invite tous ceux et toutes celles qui poursuivent les mêmes buts à participer à la réflexion sur le futur de la région Sud.

Informations:

Fondation Bassin Minier
c/o Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg

Tél. : (+352) 42 39 39 - 300

Jürgen Stoldt (+352) 26 008 006

contact@fondationbassinminier.lu

www.fondationbassinminier.lu



Terres rouges

Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise

Collection dirigée par Charles Barthel et Josée Kirps

Le projet de recherche scientifique initié par le Centre d'Etudes et de Recherches européennes Robert Schuman et les Archives Nationales de Luxembourg focalise les multiples facettes technique, économique, commerciale, politique, diplomatique, sociale, culturelle, etc. des industries minière et métallurgique du Grand-Duché, de leurs ramifications à l'étranger resp. du contexte international dans lequel elles évoluent.

Dans ce premier volume édité, le jeune historien Fernando Ricardo Baptista Barra examine le sort des *Ostarbeiter* qui travaillaient dans nos usines pendant l'occupation nazie; Gérald Arboit, le directeur de recherche du Centre français de recherche sur le renseignement, dévoile l'épisode du bombardement des usines métallurgiques par l'aviation alliée pendant la Première Guerre mondiale; Jeanne E. Glesener et Frank Wilhelm de l'Université du Luxembourg font revivre la poésie et la magie de la sidérurgie à travers les romans littéraires de Joseph Leydenbach, Willy Gilson et Nicolas Ries; par le biais de son inventaire des livres de correspondance de l'ancienne forge d'Eich, Gilles Regener, le conservateur des fonds industriels aux Archives nationales, relate les relations étoffées entretenues dès la fin du XIX^e siècle par nos maîtres de forges avec l'étranger.

ISBN 978-2-9599749-0-8



Sur les traces du passé

Tourisme industriel au sud du Luxembourg

Edité par la Fondation Bassin Minier

Ce guide aidera les visiteurs intéressés par la culture industrielle et les jeunes générations, qui n'ont pas connu l'époque de la prospérité industrielle, à suivre les traces laissées par l'industrialisation et le traitement du minerai de fer dans le sud du Luxembourg.

Le guide existe en version française et allemande, il est disponible dans les bureaux touristiques et peut être commandé auprès de la Fondation Bassin Minier: contact@fondationbassinminier.lu